

► La démarche globale

Située à moins de 20 km au nord de Brest, cette petite commune d'environ 300 habitants a la volonté de ne pas devenir une cité dortoir de Brest et de préserver son identité rurale. Les actions de la municipalité visent donc particulièrement à conserver et à valoriser le cadre de vie et le patrimoine bâti, à favoriser les liens sociaux à travers le développement de services à la population et aussi à intégrer au mieux les nouveaux arrivants à la vie du bourg. Pour ce faire, outre la fameuse fête du cheval qui a lieu tous les ans en mai (plus de 2000 visiteurs en 2011) et la fête de Noël, la commune a également mis à la disposition de ses habitants un bâtiment (*photo ci-contre*) qui rassemble une bibliothèque, des salles pour les associations ainsi qu'un bar associatif. Par ailleurs, des réflexions ont été menées par l'équipe municipale sur l'aménagement futur de la commune, avec une forte volonté de concentrer le bourg et d'y favoriser l'implantation d'activités. Une carte communale, qui reprend en partie ces objectifs, a également été approuvée en 2005.



► Les objectifs et la méthode

L'ancien presbytère, propriété de la commune, accueillait des logements qui commençaient à devenir vétustes. Aussi, en 2006, après le départ des locataires, la municipalité décide de définir une nouvelle fonctionnalité à ce patrimoine bâti, qu'elle souhaite dédier aux services à la population. L'objectif premier de ce projet est en effet de faire revivre la place centrale du bourg, où se trouve l'église.

Les cibles prioritaires :

- > Redonner vie à la place centrale du bourg
- > Mettre en valeur le patrimoine bâti
- > Utiliser des écomatériaux
- > Limiter les consommations (eau, énergie)
- > Favoriser l'accessibilité
- > Faciliter l'entretien

Une étude réalisée par la SAFi (Société d'Aménagement du Finistère) propose différents scénarios d'aménagement du bâtiment. A cette époque, la mairie est excentrée dans l'ancienne école, à plus de 200 mètres du centre bourg, et elle est mal adaptée aux besoins actuels (trop petite, problème d'accessibilité handicapés). C'est donc logiquement que l'option retenue est la réalisation d'une nouvelle mairie. Le premier étage, non accessible aux handicapés, est finalement dédié à des logements. Une extension de plain-pied est conçue pour y intégrer la salle de conseil, qui peut également servir de salle de réception, de salle de réunion pour les associations et de salle de projection. La configuration retenue prévoit l'ouverture du bâtiment vers la place, et le jardin du curé devient jardin public.

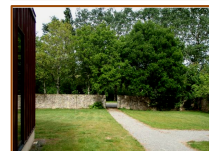
Le cœur de la commune a ainsi retrouvé un vrai lieu de vie que les habitants peuvent se réapproprier, et qui renforce en outre son cachet architectural.

Une équipe pluridisciplinaire :

- SAFI (étude de faisabilité)
- DDE (AMO, formalisation du programme)
- Architecte (Gildas Nédélec)
- BE d'étude thermique ATIS

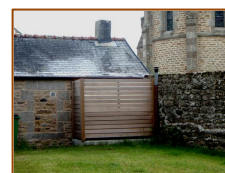
► Les solutions architecturales retenues

- Requalification et embellissement de la place centrale :
 - > La nouvelle mairie est tournée vers la place de l'église ; elle est équipée d'un hall en baies vitrées formant une entrée indépendante permettant un accès direct au jardin, et offrant une vue sur la place même par l'entrée arrière
 - > Les pierres de l'ancien bâtiment ont été mises en valeur
 - > Dallage en pierres naturelles sur le parvis
 - > Les bâtiments sont compacts et de taille modeste, à l'échelle de la commune
- Accessibilité : extension de plain-pied pour la salle de conseil, toutes les pièces sont accessibles pour les handicapés



► Les solutions techniques retenues

- Performance énergétique
 - > Forme compacte des bâtiments, isolation chanvre, étanchéité à l'air
 - > Chauffage adapté au taux d'utilisation des lieux : PAC air/eau couplée à un chauffage au sol pour la partie mairie (idem pour les logements), panneaux rayonnants électriques dans l'isolation de la toiture pour la salle des conseils, conservation du chauffage au fioul pour l'église (une messe par mois)
 - > Logements : Panneaux solaires thermiques pour l'ECS
 - > Eclairage naturel largement favorisé
 - > Performance attendue : RT2005 – 10%
- Eco-matériaux :
 - > Charpente et volige en sapin du nord, bardage en red cédar brut de sciage
 - > Isolation en chanvre (utilisation en enduit mural et en panneau rigide en comble)
 - > Parquet flottant en bois, carrelage en grès cérame, menuiseries des fenêtres en alu
 - > Pour les extérieurs : pavage en pierre naturelle, espace sablé, plantation de variétés locales d'arbres fruitiers dans le jardin (pommiers)
- Economies d'eau
 - > Citerne de 6 m³ dissimulée derrière un bardage bois pour la récupération des eaux pluviales (*photo ci-contre*), réutilisées pour l'arrosage du jardin, et pour le point d'eau du cimetière
 - > Limiteurs de débits, réservoirs de chasse 3/6 litres à double commande, ...
- Facilité d'entretien
 - > Bardage en cuivre et bois brut, sols faciles à nettoyer, jardin facile d'entretien
- Déplacements doux
 - > L'ancien jardin du curé est ouvert en deux endroits pour faciliter le cheminement piéton
 - > Transport en commun (bus) à proximité immédiate
 - > Garage à vélo (*photo ci-contre*)



► Les points forts

- Requalification et embellissement du centre bourg
- Développement des services aux habitants
- Eco-matériaux, prenant en compte les savoirs-faires locaux : isolation chanvre, bois (poutres, bardage, parquet), pierres, ardoises
- Simplicité d'entretien (bardages, jardin)
- Economies d'énergies et d'eau

Des acteurs au service des projets des collectivités : SAFI, DDTM, BRUDED

Cout total :	510 000 € HT
Total Subventions :	327 849€
Autofinancement + emprunt :	186 000€
Détail subventions :	
DGE (Préfecture) :	100 000€
Travaux divers d'intérêt local (Ministère intérieur) :	90 000€
Eco-FAUR - étude + projet (Région) :	70 734,24€
Patrimoine Cadre de vie (CG) :	18 045€
Rénovation de mairie (CG) :	21 726€
Fonds de concours 2001-2008 (CC) :	11 184€
Fonds de concours 2008-2014 (CC) :	16 160€